

# Le train tous les matins à 5 h 39 en gare de Cosne



**SALARIÉS.** Alexandre Blandin et Thierry Velleret.

**Ils se retrouvent sur le quai de la gare de Cosne, chaque matin, à 5 h 39.**

Thierry Velleret et Alexandre Blandin, 42 ans, vont travailler chaque jour à Paris. Thierry est comptable. Alexandre, responsable informatique. Le premier fait les allers-retours depuis vingt ans. Le second depuis cinq ans.

Pour ces deux Cosnois d'origine, habiter ici, c'est un choix de qualité de vie. Quitte à passer 1 h 30 dans les transports en commun en habitant la région parisienne et payer un loyer hors de prix, autant résider à

deux heures de train dans une maison confortable. D'autant que le coût de l'abonnement du train s'est allégé avec la loi de 2009 de prise en charge des frais de déplacement domicile-travail.

## **Galères**

Ils sont aujourd'hui plus de cent à prendre le train à Cosne chaque matin. Un choix qui n'est pas sans contrainte. Suppressions de trains quotidiens, retards à répétition, les galères ne manquent pas. De quoi regretter de travailler à Paris ? « On ne pourrait pas faire marche arrière », répondent-ils. ■